

République Française

Carte de Déporté Résistant

Delivrée par le Ministère des A.C.V.G.

Titulaire Dupain Louis

né le 16-12-23 Yssou (Espagne)

Domicile 41. rue Evairie Baiguel Ciboure BP

Interné du 7 avril 43 au 14 juin 43

Déporté du 18 juin 43 au 3 Mai 48

Carte établie le 6 avril 1955

Le Titulaire
Dupain

Le D^r du Contentieux
de l'Etat Civil et des recherches
P.O. le chef des Bureaux Déportés
Signé: illisible

Pour copie certifiée conforme.

CIBOURE le 16 SEPT. 1955

Le Maire,



Ministère des anciens combattants
et victimes de guerre

République française

Modèle A

N° 2014

Direction générale des services
Administratifs et financiers



Direction des fichiers et statistiques

R. 436

Direction départementale des B.P.

Certificat

Le Directeur départemental des Bases Régionales
certifie d'après les documents que possède son service que:

Monsieur: Dupain Louis

Né le 16 Décembre 1923 à Trun

A été déporté politique, à Buchenwald

du 7-4-1943 au 4 mai 1945

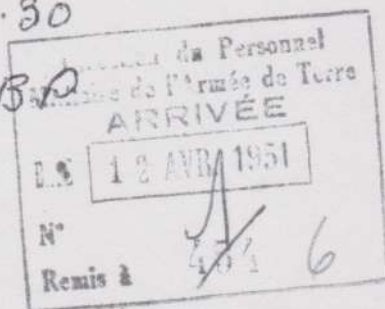
Le présent certificat a été délivré pour valoir
ce que de droit.

Nom et adresse:

Dupain Louis

Rue Pocalette 30

Cabourg B.P.



Le 6 Juin 1945

Le Directeur Départemental
(signé J. Garat)

Pour copie conforme

Pour le 23 mars 1949

Pour copie certifiée conforme

la bonne du 9 Avril 1951

L. Le Maine



MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DIRECTION DU CONTENTIEUX,
DE L'ÉTAT CIVIL
ET DES RECHERCHES.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL
ET DES RECHERCHES.

BUREAU DES FICHIERS
ET DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS.
139, rue de Bercy, PARIS (XII^e).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COPIE

Paris, le 6 Avril 1955

DÉCISION

portant attribution du titre DEPORTE RESISTANT
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948. — ~~Loi n° 48-1461 du 9 septembre 1948~~)

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre décide d'attribuer le titre

DEPORTE RESISTANT

à Monsieur DUPAIN Louis

né le 16 Décembre 1923, à IRUN (Espagne)

domicilié : 41, rue Evariste Baignol à CIBOURE (Basses-Pyrénées)

~~décédé le~~ _____, à _____

~~disparu le~~ _____, à _____

Période d'internement prise en compte : _____

7 Avril 1943 au 14 Juin 1943

Période de déportation prise en compte : _____

15 Juin 1943 au 3 Mai 1945

Carte N° 1.00625160

Pour le Ministre :

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES
P.O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS

IDENTIFIÉ
à la Section
FICHIER

Signé : ARBAUD

FRONT NATIONAL

DE LUTTE POUR LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

Union des Femmes
pour la Défense de la Famille
et la Libération de la Patrie

Front Patriotique des Jeunes

Francs-Tireurs
et Partisans Français (F. F. I.)

Milices Patriotiques

Biarritz , le 25 Juillet 1945

Je soussigné Fernand VAZQUEZ, ex secrétaire Interrégional du FRONT NATIONAL pour le Sud-Ouest (zone Nord) ex membre de l'Etat Major Interrégional F.T.P.F. pour le Sud-Ouest, homologué AUX FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR sous le N° 668 BR FFCI FI/N-C.A.5 du 15/3/48 Toulouse, certifie que le nommé :

DUPAIN Louis

a contacté le Comité Régional du FRONT NATIONAL en date du

Janvier 1943

et a travaillé sous sa direction jusqu'a son arrestation, le

7 avril 1943

qui a été motivée par son action dans la Résistance.

Il a été ensuite déporté à *Buchenwald*.

Le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

VU POUR LÉGALISATION DE LA

SIGNATURE DE M. *Vazquez*

BIARRITZ le *29/7/45*

Le Maire

L'ex Secrétaire Interrégional du F.N.
pour le Sud-Ouest (zone Nord)

Fernand Vazquez



1.3-19/2

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES
« GUERRE »

MODÈLE N° 1

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

ANNEXE à I. M. 2397/SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950

6^e BUREAU — SECTION D. I. R.

DEMANDE

d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagnes et homologation de blessures de guerre, présentée par un déporté ou interné de la Résistance (1)

présentée par le déporté ou ~~l'interné~~ lui-même (1)

présentée au nom du déporté ou de l'interné décédé ou disparu (1)

par { Monsieur } Nom : DUPAIN Prénom : Louis
 { Madame }

Adresse : 41 rue Elanité Baignol Ciboure BP

en qualité de (2)

AVIS IMPORTANT

Le demandeur est tenu de répondre aussi exactement que possible aux questions posées dans les différents paragraphes du questionnaire qui le concernent et de joindre les pièces justificatives qui y sont respectivement indiquées. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises pour pouvoir être examinées seront retournées pour être complétées.

Les personnes qui ont fait l'objet d'une homologation au titre F. F. C., F. F. I., ou R. I. F., qu'il s'agisse d'une homologation d'un grade d'assimilation d'officier ou de sous-officier, ou d'une homologation de services accomplis dans les F. F. C., F. F. I. ou la R. I. F. avec la qualité F. F. I. ou la mention « 2^e classe » ne doivent remplir cet imprimé qu'en vue de :

- La validation de leurs services et campagnes ;
- L'homologation éventuelle de blessures de guerre.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Conjoint, descendant, ascendant, frère, sœur, etc.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

MINUTE

MODÈLE 2.

XXIX FORCES ARMÉES "TERRE"

CERTIFICAT DE VALIDATION

Annexe à l'I. M. n° 2597
SEFAG/CAB/EMP du 3-2-1950.DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES

DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.
DECISION MINISTÉRIELLE N°055/DIR

RÉFÉRENCES :

Loi du 6 août 1948
(J. O. du 8 août 1948).
Décret du 25 mars 1949
(J. O. du 26 mars 1949).MP 6^e BUREAU.

SECTION D. I. R.

N° PM/6K.

NOM : DUPAIN
Né le 16.12.1923
Bureau de recrutement :
Déporté ~~ou interné~~ de la Résistance ⁽¹⁾.
Interné du 7.4.1943 au 14.6.1943
Rapatrié ~~ou libéré~~ le ⁽¹⁾ 4.5.1945PRÉNOMS : Louis
à IRUN (Espagne)
Classe : N° M^e de recrutement :
Carte n° 1006.25160
Déporté du 15.6.1943 au 3.5.1945
~~Déporté ou interné~~

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de

N°44.360Grade notifié au titre de la R.I.Fpour la période du son internement et de sa déportation

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
du 7 Avril 1943 au 3 Mai 1945Est comptée comme service militaire actif la période du /////
au /////

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Déporté résistant ~~interné résistant pensionné à 50 %~~~~Interné~~ déporté résistant du 7.4.1943 au 3.5.1945
soit 2 ans, 6 mois, 27 jours de campagne double.Interné résistant du ///// au /////
soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne simple.Blessures de guerre : NEANT

Déporté résistant. — Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :

Considéré comme blessé le /////

Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé le ///, le ///, le ///, soit : /// blessures.Destinataire : ⁽²⁾Mr. DUPAIN Louis
41, rue Evariste Baignol
CIBOURE (Basses-Pyrénées)
Ex.C : Bureau Central Recrt. PARISParis, le 16 Mars 1957Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :
Pour le Général, Directeur
P.O. Le Lt-Colonel BOITTE,
Chef du Bureau Résistance⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles.⁽²⁾ Nom, prénoms et adresse complète.

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ

Nom (Madame, Mademoiselle, Monsieur) [1] : DUPAIN

Prénoms : Louis

Pseudonyms :

Date et lieu de naissance : 16-12-1923 à Irun (Espagne)

Nationalité : français

Nationalité : française

Adresse actuelle de l'intéressé ou de l'ayant cause : 41 rue L. Varin Baizot Ciboure BP.

Profession : Marin pêcheur

Bureau de recrutement : Classe : et n° de recrutement :

GRADES SUCCESSIFS	{	ACTIVE (2) :	ARME
au cours de la période 1940-1945.		RÉSERVE (2) :	ou SERVICE.

SITUATION MILITAIRE ACTUELLE : ACTIVE ou RÉSERVE (1). — GRADE :

	DATES
Résumé succinct de l'activité professionnelle ou de l'activité militaire du 10 juin 1940 à la date d'arrestation :	
Martin Gêchus	

I. — DURÉE DES SERVICES EFFECTUÉS DANS LA RÉSISTANCE :

Du 7 avril 1943 au 4 mai 1945

- (1) Rayer les mentions inutiles.

II. — COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ ET IMPORTANCE DE L'ACTION : (Indications détaillées et précises.)

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité professionnelle.

Indiquer les responsabilités et les commandements assumés, les principales missions et opérations auxquelles vous avez participé, les actes qualifiés de résistance accomplis au sens de l'article 2 du décret n° 49-427 du 25 mars 1949.

Joindre tous attestations, documents ou copies certifiées conformes susceptibles de permettre la reconnaissance des services et, en particulier, copie des attestations ou certificats d'appartenance délivrés par le Secrétariat d'État aux Forces Armées « Guerre » ou les Généraux commandant les Régions.

III. — GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :

Nommé le à
par (nom, pseudo, qualité)
aux fonctions de
avec le grade de (Joindre une copie de la notification d'homologation.)
Indiquer l'unité, le réseau, le mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité :

IV. ARRESTATION :

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation :
à Hendaye le 7 avril 1943.

V. — DÉCORATIONS OBTENUES :

Références :

Citation à l'ordre : N° de décision de
Légion d'Honneur..... décret du J. O. du
Médaille militaire..... décret du J. O. du
Médaille Résistance..... décret du J. O. du

Page

VI. — BLESSURES : (Le cas échéant.)

A. *Maladies assimilées à des blessures de guerre* :

Indiquer ci-dessous les maladies pouvant être assimilées à des blessures de guerre pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement copie certifiée du procès-verbal de la Commission de Réforme.

*en instance de Réforme pour maladie contractée en
Déportation*

B. *Blessures de guerre* :

Indiquer ci-dessous les blessures réelles pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement et pour chaque blessure :

Un rapport détaillé relatant les circonstances exactes de la blessure (date, lieu, partie du corps touché, nature de la blessure, conditions dans lesquelles elle a été infligée). La déclaration doit, sauf impossibilité, être écrite de la main des intéressés et certifiée sur l'honneur ;

Des attestations d'au moins deux témoins dignes de foi. (Si les attestations demandées ne peuvent être fournies, en indiquer les raisons.)

Copie du procès-verbal de la Commission de Réforme ;

Toutes pièces justificatives, établissant d'une manière suffisamment précise, l'époque et la nature de la blessure, son imputabilité.

à Céronne

, le

Signature de l'intéressé (1) :

L. Dupain

(1) Ou de l'ayant cause.

Détail des pièces jointes :

- N° 1 *Copie conforme Certificat d'appartenance*
2 *Carte de dépôt résistants*
3
4
5

BE 73570 du 13.5.49 R.I.F. N° 604/3
MODELE 15-3-1947

REGION MILITAIRE COMMISSION DEPARTEMENTALE de Haute Pyrénées COMMISSION REGIONALE de Toulouse PRESIDENT de la Commission Régionale Case à remplir par l'Autorité Militaire	CATÉGORIES (1 M 900 FFCI FI) A C ² B C ¹	☒ Déportés rapatriés ☒ Déportés non rapatriés ☒ Posthumes ☒ Disparus ☒ Pensionnables
--	--	--

HOMOLOGATION de GRADE F.F.I. Certificat d'Appartenance

NOM : Dupain
(en Capitales)

PRENOMS : Louis

PSEUDONYMES SUCCESSIFS :
(souligner le plus connu)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 16-12-23 Yrigny (Espagne) NATIONALITE : Français
ADRESSE ACTUELLE DE L'INTERESSE : 30 rue Localette Libourne, B.P.
(ou dernière adresse connue. Pour les ayant-causes, l'adresse est à indiquer page 5)

PROFESSION
TITRES UNIVERSITAIRES
ECOLES MILITAIRES
GRADE au 1^{er} Juin 1940
(active ou réserve)

DERNIER GRADE } ACTIVE
RESERVE

RANG DU }

ARME
OU
SERVICE

ÉTAT SUCCINCT DES OCCUPATIONS LÉGALES A TITRE CIVIL OU MILITAIRE DE JUIN 40 A LA LIBÉRATION

Pour les CIVILS, indiquer les domiciles, adresses professionnelles, employeurs successifs.
Pour les MILITAIRES, donner les différentes affectations, nominations, fonctions. Pour les prisonniers de guerre, indiquer le nom de l'offlag ou du stalag, la date et le motif du rapatriement.
Indiquer s'il y a lieu la date à laquelle vous avez renoncé à la vie familiale, aux occupations légales.

DATES

Libourne, rue Agoutte
prochaine

Montebourg	R. I. F. - C. N. H.
Décision :	N° du 6.12.50
1 ^{er} Appel :	N° du
2 ^e Appel :	N° du

FICHER
CENTRAL
F. F. C. I.
R. A. S.

DATES DE SERVICE	
ENTREE	
ARRÊTÉ	
LIBÉRÉ ou RAPATRIÉ	
DECÈDE	
DISPARU	
FIN DE SERVICE	

Remplir ensuite les PAGES 2 et 3, et pour les POSTHUMES ET DEPORTÉS les pages 5 et 6. JOINDRE toutes les ATTESTATIONS (ou copies certifiées conformes) en votre possession, mais remplir de toute façon le questionnaire.

SERVICES effectués dans la RESISTANCE et les F.F.I. et aussitôt après la libération.

I — RESISTANCE INDIVIDUELLE du _____ au _____ Exposer l'activité
avec lieux, dates, références.

Tentative de passage en Espagne pour rejoindre les F.F.I. Français

II — RESISTANCE ORGANISEE

A - INDICATIONS de BASE

Dates	Nom du Mouvement n° matricule	Adhésion donnée à non pseudo, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et pseudonyme du Chef
du Janvier 1943	Front	Vazquez	Secteur de Bayonne
au Avril	National	ex - Victor	Secteur de St Jean de Luz
du 1943			

B — COMPTE RENDU de L'ACTIVITE en l'exposant par phases successives correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et s'il y a lieu les nominations.

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les blessures, arrestations, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Nommé le _____ à _____ par _____
aux fonctions de _____ nom pseudo, qualité
avec le grade de _____

Unité, effectif, secteur ainsi soumis à votre autorité
(S'il y a lieu)

Services Accomplis

Principales

Missions

et Opérations

Blessures, le tout

avec

Lieux et Dates

acheminement et distribution de tracts
pour le compte du Front National

à St Jean de Luz Janvier 1943 à Avril 1943

(1) Spécifier s'il s'agit d'un Maquis, Corps-Franc, Service, Etat-Major... Ne pas omettre le Département.

Nommé le _____ à _____ par _____
aux fonctions de _____ avec le grade de _____
Unité, **effectif**, secteur ainsi soumis à votre autorité

Services Accomplis
Principales
Missions
et Opérations
Blessures, le tout
avec
Lieux et Dates

NOTA. — Faire ressortir à la fin du compte-rendu les conditions dans lesquelles s'est produit le départ de l'ennemi dans votre secteur, l'importance des derniers engagements, avec leurs dates, votre rôle personnel.

III — DECORATIONS OBTENUES. Mentionner les autorités les ayant accordées, avec **dates et références**. Joindre, si possible le texte des citations.

PHOTOGRAPHIE
- d'IDENTITE -
(Sauf impossibilité)

IV — SERVICES effectués après la libération. Indiquer l'affectation reçue, la date d'engagement ou de mise en congé, les emplois civils ou militaires jusqu'au 15 octobre 1944 au moins. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation pour faciliter la mise à jour des états de Service le cas échéant.

En déportation

V — SIGNATURE DE L'INTERESSE :
ou de l'ayant cause ou de l'autorité ayant rempli
le présent dossier

A. J. Jean d'Ar, le 17 février 1948
Signature :

Nom

Qualité

Reporte politique

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION REGIONALE

en date du 3.3.48

Qualité R.I.F. reconnue
à compter du 7.10.1943.

LES MEMBRES

LE PRESIDENT

Capitaine Malaucelle

Noms :

Mouvements
représentés :

Signatures :

AVIS OU DECISION DE LA COMMISSION REGIONALE en date du

21.4.49

R.I.F. a/c du 1.4.48

M³ PETIT JEAN
(Combat)
LES MEMBRES

M³ CABANIER
(F.T.P.F.)

Cdt. FAURANT
(Représentant Général)
LE PRESIDENT

Noms :

Mouvements
représentés :

Signatures :

M³ CASTAING
(Légit. Fédérale)



CASE RESERVEE

Renseignements concernant les Posthumes, Disparus et Déportés (1)

à fournir aussi complètement que possible

NOM Dupain Prénoms Louis

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 16-12-23 à Yrum (Espagne)

SITUATION DE FAMILLE, NOMBRE D'ENFANTS : marie un enfant

NOM, ADRESSE, QUALITÉ de L'AYANT-CAUSE (~~mère~~ veuve...)

30 rue Gocquette Ciboure (BP)

Lieu, Date, Cause et Circonstances du décès, de l'arrestation ou de la déportation.

arrêté à Hendaye le 4 avril 1943

Autorités ayant procédé à l'arrestation, interrogatoires et sévices éventuellement subis, jugements prononcés :

Gestapo à domicile le 7/4/43 à 5h30 -

Lieux de détention en France, date de déportation et camps de déportation successifs avec les dates de transferts. Indiquer la situation dans les lieux de détention. Matricule, block, commandos... Les emplois tenus, l'activité clandestine éventuellement.

Anday, Fort du Ha. Compiègne

Quand, dans quelles circonstances et par qui l'intéressé a-t-il été libéré? Quand est-il rentré, par qui et où a-t-il été accueilli? A-t-il été hospitalisé? Où et de quelle date à quelle date.

Mechauvalis

(1) Fournir également des renseignements pour les personnels des F.F.I. détenus en France qui ont échappé à la Déportation.

Sect d'Etat
aux F^{rs} armées
Guerre
Donné (l'éd.)
à l'armée de terre
G. Bureau
N° 20396

Certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française (Exemplaire original)

Réf^{er} Decret N° 471986 du 9 septembre 47
J.O. du 9 oct. 47
IM N° 437 CAD/CIV/CC IM N° 449 CAD.CIV/Re

Nom DUPAIN. Louis
né le 16 Décembre 1923 Yrum (Espagne)
appartient à l'organisation de Résistance

FRONT NATIONAL

Homologué au titre de la RIF

Les services accomplis dans la résistance comptent
du 1^{er} avril 43 au 4 Mai 1945

arrêté le 7 avril 1945

rapporté le 4 Mai 1945

Le grade fidèle attribué à l'intérieur après avis de la C. G. P.
en vue de la liquidation de ses droits est celui de soldat
Don N° N° 130.145/RIF

Pour copie certifiée conforme.

CIBOURE le 16 SEPT. 1955

Le Maire

[Signature]



Paris le 7/9/52
Donné Sect d'Etat et par délég^{on}
Donné le G^{al} Directeur
P.O. le G^{al} Colonel Comman
Chef du G. Bureau
Signé illisible

JV
SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES
GUERRE.

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

6^e BUREAU.

N° 20396

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.

RÉFÉRENCE :

Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.

J. O. du 9 octobre 1947.

I. M. n° 437 CAB/CIV/CC. — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : DUPAIN Prénoms : Louis
né le 16 Décembre 1923, à IRUN (ESPAGNE)
appartient à l'Organisation de Résistance :
Front-National

Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :
du 1^{er} Avril 1943 au 4 Mai 1945
arrêté le 7 Avril 1943
rapatrié ou décédé le 4 Mai 1945

Le grade fictif attribué à l'intéressé après avis de la Commission nationale
en vue de la liquidation de ses droits est celui de SOLDAT.
(Décision ministérielle n° 130-45/RIF.)

Paris, le 7/5/52.

Pour le Secrétaire d'État aux Forces armées
et par délégation,

Pour le Général, Directeur,
P.O. Le Lt-Colonel CANONNE,
Chef du 6^e BUREAU

Un certificat de déportation ou toute autre pièce officielle a-t-il été délivré, par quel organisme, à quelle date et sous quel numéro ?

Un certificat a été délivré par le service des fichiers de Bayonne
mais a été égaré ainsi que la carte de rapatrié.

L'acte de décès a-t-il été établi, et par quelle autorité. Comporte-t-il la mention Mort pour la France.
(Posthumes et Déportés non rapatriés)

Pour les Déportés, fournir si possible, à titre indicatif les renseignements ci-après : une solde de captivité,
une délégation de solde, ou des allocations militaires ont-elles été payées et depuis quand ?

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ajoutés sur demande de la Commission Nationale :

Signature de l'Intéressé :
(ou de l'ayant cause, ou de l'autorité)
ayant établi le présent questionnaire)

A. Grandjean, le 17 février 1948
(Nom, qualité)

Dupain

CASE RÉSERVÉE AU JURY D'HONNEUR DES DÉPORTÉS.

bon attitude

unif

21105

pol
Name

Beru

Bem.

FA №

Kdo. ²³10 88

Dupain 14
Fischer Louis

21105

Dupain, Louis

16.12.23

Spanien

6507

=Häftling

Häftlings-Nr.: 21105

Zuname

Duprain ✓

Vorname

Louis

Beruf

Fischer

Geburtstag

16/12 1923

Geburtsort

Irun

Spanien

Religion

Kath.

verh./ledig/verw./gesch./Kinder

Staatsangeh.

Spanien

Adresse der Angehörigen:

Mütter:

Duprain

Juliana

Libourne

Pocallettstrasse 30

Dep.

Basses

Pyrénées

Letzter Wohnort des Häftlings:

wie oben

Sozialversicherung

Verhaftet am

9./4 1943

durch

Sipo Paris

In Schutzhaft seit

Im KLBu. eingeliefert am

18. Sep. 1943

Entlassen/überführt am

Zahl der Vorstrafen

Art der Vorstrafen

Jahre Gefängnis verbüßt

Jahre Zuchthaus verbüßt Strafe beendet am

Bemerkungen:

Meerschbaum

Lagerstufe:

KL.:

Häftl.-Nr.:

8

Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: Dupain
Vorname: Louis
Geb. am: 16.12.23 m. Irun
Stand: led. Kinder: keine
Wohnort: Ciboure, Prov. Basses
Strasse: Pyrenées, Frankr.
Religion: r.k. Staatsang.: Spanien
Wohnort d. Angehörigen: Mutter:
Juana, geb. Muguruza, Ciboure,
W.O.
Eingewiesen am: 18.9.43
durch: Sipo Paris
in KL.: Buchenwald
Grund: Polit. Spanier
Vorstrafen:

Überstellt
am: an KL.
am: an KL.
am: an KL.
am: an KL.
am: an KL.
am: an KL.

Entlassung:
am: durch KL.:
mit Verfügung v.:

Personen-Beschreibung:

Grösse: 178 cm
Gestalt: schlank
Gesicht: längl.
Augen:
Nase: gerade
Mund: gew.
Ohren: abateh.
Zähne:
Haare: dklblond
Sprache: spanisch, franz.,

Bes. Kennzeichen: keine

Charakt.-Eigenschaften:

Sicherheit b. Einsatz:

Körperliche Verfassung:

Strafen im Lager:

Grund:

Art:



Fotofest erfaßt

KL.: BUCHENWALD

Häftl.-Nr.:

21105

S

Häftlings-Personal-Karte

Fam.-Name: DUPON

Vorname: Louis

Geb. am: 16-12-23 in: Irún

Stand: led Kinder: _____

Wohnort: Ciboure, dep. Basses Pyrénées

Strasse: Rue Pocalette 30

Religion: r. kath. Staatsang.: Spanien

Wohnort d. Angehörigen: Mutter

Juliana Dupon

Ciboure

Eingewiesen am: 18-9-43

durch: Sipo Paris

in KL.: Buchenwald

Grund: Polit. Spanier

Vorstrafen: _____

Überstellt

am: _____ an KL. _____

am: _____ an KL. _____

am: _____ an KL. _____

am: _____ an KL. _____

am: _____ an KL. _____

am: _____ an KL. _____

Entlassung:

am: _____ durch KL.: _____

mit Verfügung v.: _____

Personen-Beschreibung:

Grösse: _____ cm

Gestalt: _____

Gesicht: _____

Augen: _____

Nase: _____

Mund: _____

Ohren: _____

Zähne: _____

Haare: _____

Sprache: _____

Bes. Kennzeichen: _____

Charakt.-Eigenschaften: _____

Sicherheit b. Einsatz: _____

Körperliche Verfassung: _____

Strafen im Lager:

Grund:

Art:

Bemerkung:

I. T. S. FOTO No. 1435-C

KL. BUCHENWALD

(Männer)

T/D Nr.

--	--	--	--	--	--	--	--

DUPAIN

NAME

Louis

Vorname

16.12.23

Geb.-Datum

Irun

Geb.-Ort

21 105

Häfl.-Nr.

Häfl. Pers. Karte ☒Effektenkarte ☐Effektenverzeichnis ☐Postkontr.-Karte ☒Schreibst.-Karte ☐Häfl. Pers. Bogen ☒Revierkarte ☐Krankenblätter ☐Arbeitskarte ☒Geldverw.-Karte ☐Nummernkarte ☒Mil. Gov. Quest. ☐Order f. Disp. ☐Todesmeldung ☐Soz. Vers. Unterlagen ☐Zahnbehandlungskarte ☐Korrespondenz ☐..... ☐..... ☐..... ☐..... ☐..... ☐

Dokumente:

6		

Inf. Karten:

Bemerkungen:

Umschlag-Nr.:

38656

Polit.

14

15panion/ Häftl. Nr. 21105

Dupain

Louis

Name

Vorname

geb. 16.12.23 in Trun (Span.)

Fischer

Posteingang Ciboure (B.P.)

Januar	Februar	März	April	Mai	Juni	Juli	August	Septemb.	Oktober	Novemb.	Dezemb.

18. Sep. 1943

Postausgang

Januar	Februar	März	April	Mai	Juni	Juli	August	Septemb.	Oktober	Novemb.	Dezemb.

Postsperre:

vom bis

" "

" "

Bemerkungen:

Erlernter Beruf:

zuletzt ausg. Beruf:

Arbeitsbuch Nr.: _____

Berufsgruppe: _____

Ausgebildet in der Zeit _____

(Ausbildungslehrgang)

als _____ im KL. _____

Eingesetzt

1. vom	bis	als	bei
2. "	"	"	"
3. "	"	"	"
4. "	"	"	"
5. "	"	"	"
6. "	"	"	"
7. "	"	"	"
8. "	"	"	"
9. "	"	"	"
10. "	"	"	"
11. "	"	"	"
12. "	"	"	"
13. "	"	"	"
14. "	"	"	"
15. "	"	"	"
16. "	"	"	"
17. "	"	"	"
18. "	"	"	"
19. "	"	"	"
20. "	"	"	"

I. T. S. FOTO No. 1435C

Erlernter Beruf:

Fischer

zuletzt ausg. Beruf:

Arbeitsbuch Nr.:

Berufsgruppe:

Ausgebildet in der Zeit

(Ausbildungslehrgang)

als im KL.

Eingesetzt

1. vom	bis	als	bei
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			

I. T. S. FOTO No. 14 35 C.